

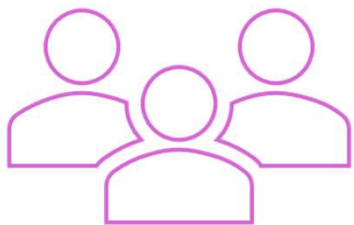


SONDAGE

Etat de situation
PCO et Psychomotricité

Février 2024

Retour du sondage



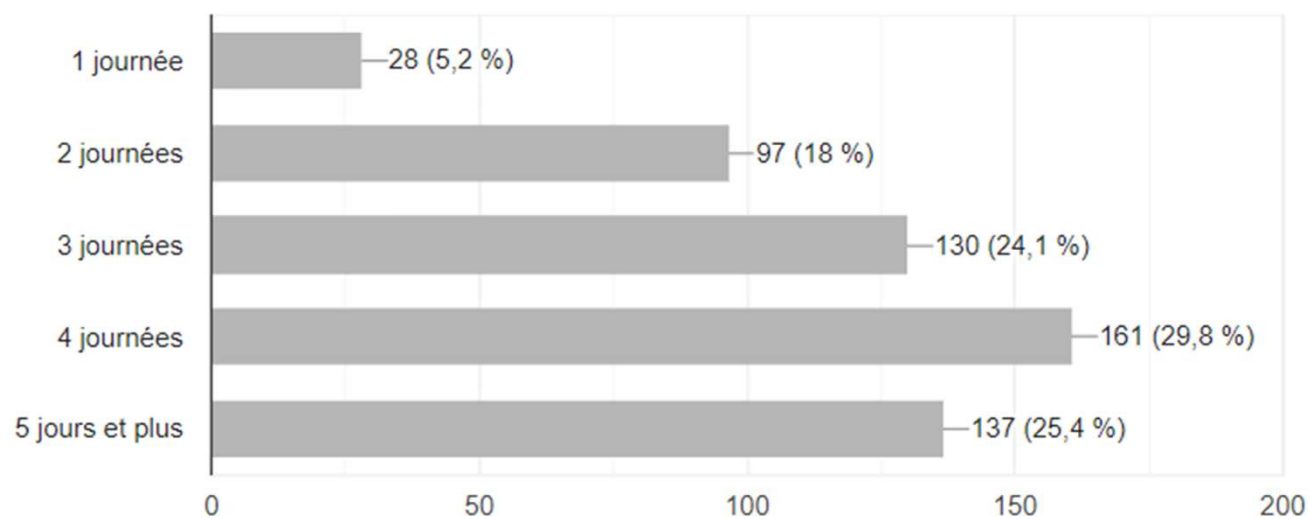
Une grande implication et une excellente représentativité

- Sur le territoire
- Sur le fonctionnement en libéral uniquement et mixte (62% - 38%)
- Sur le nombre de jours travaillés
 - 5-25%
 - 4-30%
 - 3-25%
 - 2-18%
 - 1-5%
- Statut :
 - Micro BNC 60%
 - Déclaration contrôlée 38%

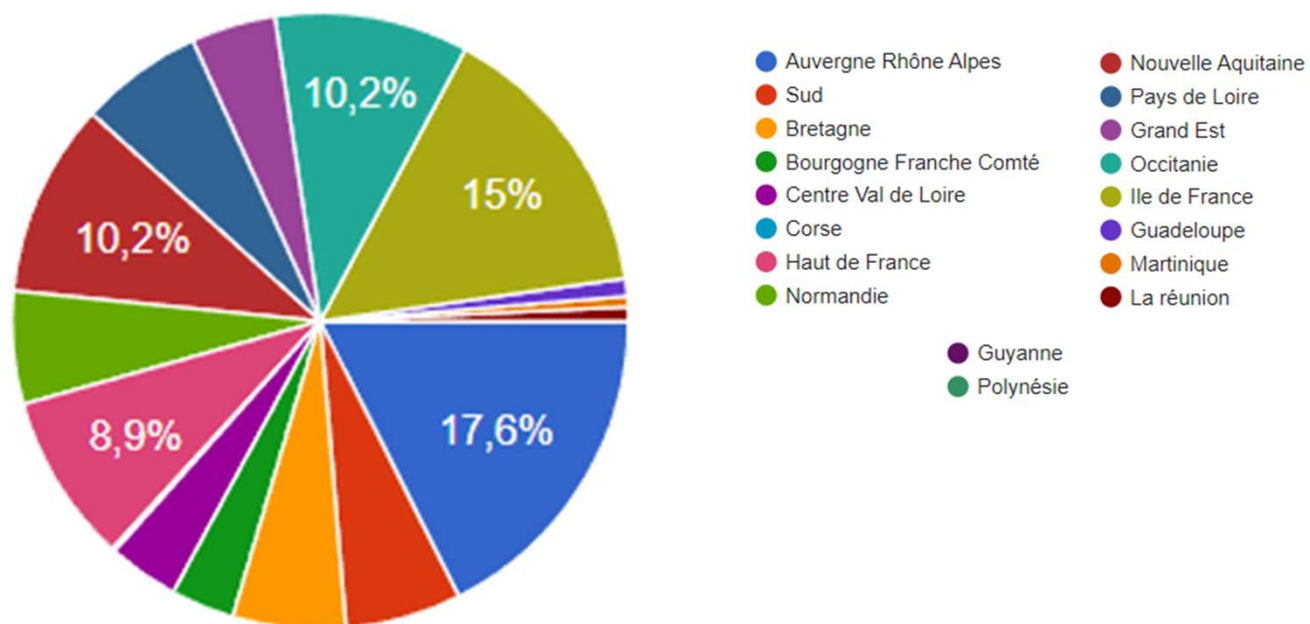
Nombre de réponses
600



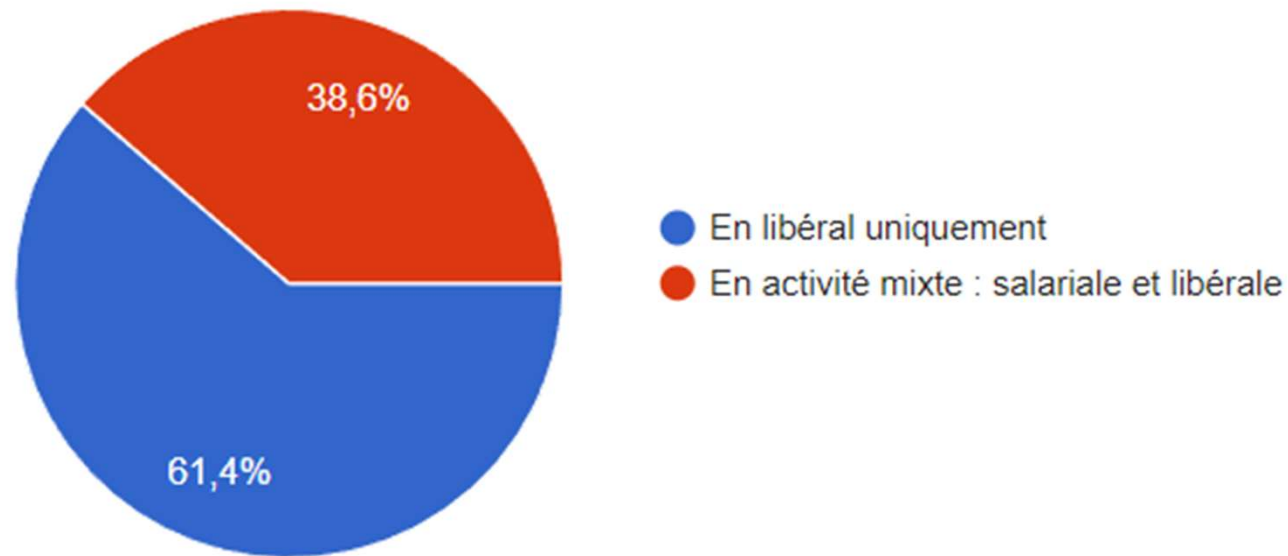
Activité exercée en nombre de jours



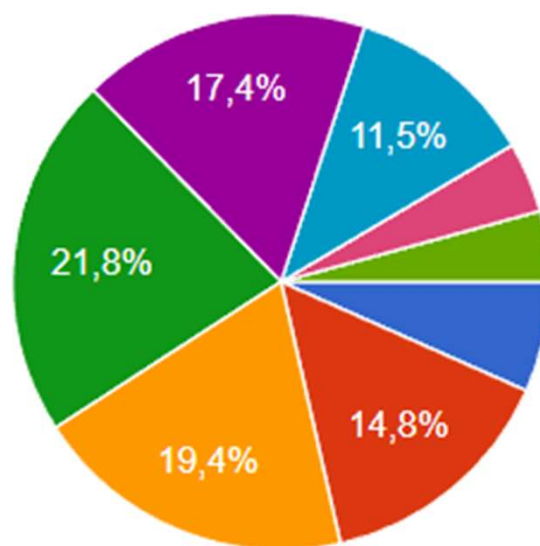
Région d'exercice des répondants



Type d'exercice des répondants



Chiffre d'affaires généré par votre activité (revenu brut avant charges)

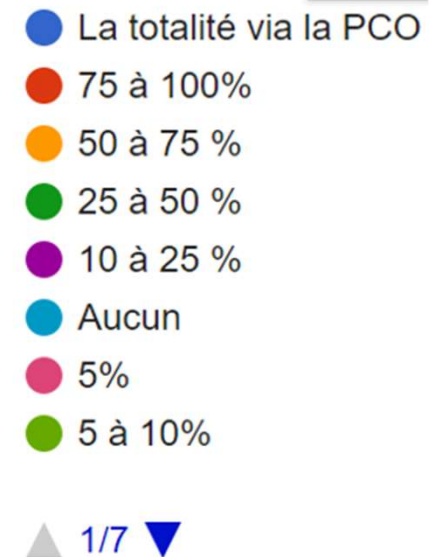
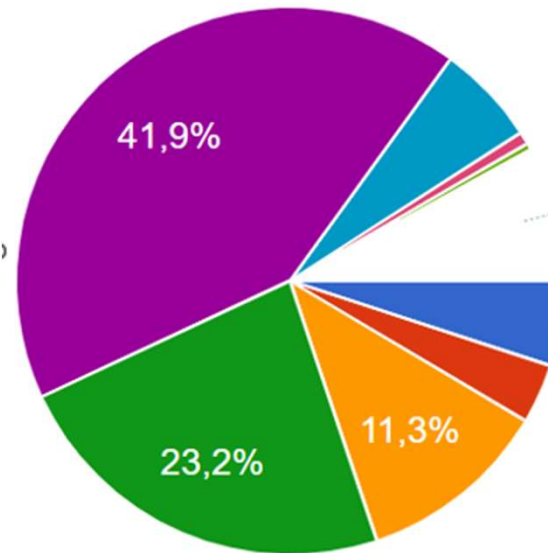


Retour du sondage

■ Quelle proportion de votre patientèle seriez-vous prêt à suivre dans le cadre de la PCO
20 % > 50% de PCO



■ Avis favorable sur le principe de la PCO
0-6 ans 54%
7-12 ans 30%



Commentaires avis défavorable ex.1

- Aucune pose de diagnostic pour les patients malgré des bilans paramédicaux complets
- Tarifs bien en deçà de la réalité des prix de libéraux et de leur frais de fonctionnement selon les régions.
- Non transmission des informations
- Non protection des professionnels libéraux
- Ressemble à du salariat déguisé avec un nombre important de contrainte pour une valorisation presque inexistante
- Le règlement par 5 séances ne correspond pas à la réalité des contraintes d'un pro en libéral
- Non reconnaissance des pratiques et formations ni des recommandations de bonnes pratiques (pas de prise en charge des profils sensoriels)
- Inéquité pour des enfants déjà pris en charge avant connaissance/création des PCO malgré des TND

Commentaires avis défavorable ex.2

Ne valorise pas assez les actes du psychomot sur le plan financier. Je connais des psychomot de mon secteur qui y sont affiliés et qui n'ont pas de connaissances suffisantes dans les TND, qui ne respectent pas les recommandations (ex : ne pratique pas la npmot dans le cadre de suspicion d'un TDC alors que c'est demandé par l'INSERM) et donc c'est un leurre pour les parents qui croient rencontrer des professionnels spécialisés et compétents et je me pose la question de la valeur du diagnostic posé dans ces conditions... Ce serait bien d'harmoniser les pratiques et dans le sens des dernières recherches scientifiques et des recommandations de la HAS. Les demandes de compte-rendu et de réunion c'est aberrant et hélas j'ai l'impression que c'est même pas pour un travail de qualité c'est une perte de temps littéralement. Et les PCPE c'est pareil j'ai signé un contrat pour un patient on m'a demandé un profil sensoriel de Dunn (et uniquement ça, m'empêchant de réaliser un bilan psychomoteur complet) pour un adulte de 22 ans sans tenir compte du problème de valeur du test à cet âge. Quelle honte ! J'ai tout de même fait ce qu'on m'a demandé et je n'ai jamais eu aucun retour de qui que ce soit, je n'ai jamais revu le patient, n'ai pas été convoquée à une réunion, ne connaît pas le diagnostic posé. Donc on vient nous chercher en libéral, on nous impose des conditions d'institution qu'on a généralement fuit en décidant de s'installer en libéral et on ne nous offre aucun avantage : travail en lien, pluridisciplinarité, mise en sens, formation etc.

Commentaires avis défavorable ex.4

- Actuellement le bilan est à 140 euros en incluant un bilan sensoriel et psychomoteur. Vu le nombre d'heures passées pour faire l'ensemble, c'est trop peu. Et les réunions ne sont pas payées non plus, ni les bilans intermédiaires...
- Ne correspond pas à mon approche de l'enfant dans sa globalité et dans une temporalité à long terme. Tarifs pas adaptée à une rémunération juste.

Commentaires avis défavorable ex.5

- Parfois, comme c'est gratuit pour eux, les familles des patients sont irrespectueuses et ne préviennent pas des absences, où sont absents très souvent sans qu'on puisse facturer...
- Le règlement des séances n'est pas fait en temps et en heures dans ma région, ce qui occasionne d'importantes difficultés de trésorerie.

Commentaires avis défavorable ex.6

Le tarif des séances est en décalage avec la réalité du terrain. Le tarif actuel est de 45€ pour une séance hors PCO et les PCO financent bien en dessous avec des attentes plus précises (CR réguliers ETC).

Les PCO demandent une charge de travail supplémentaire, sans compensation. Aussi le mode de facturation prend du temps car aucune PCO ne fonctionne pareil. Environ 60% des familles de mon secteur ne poursuivent pas dès que le financement se stoppe et l'implication de certaines familles, via la gratuité est quasi nul, ce qui est défavorable pour l'enfant. Aussi, le temps de traitement devient long, les demandes étant accrues depuis la création. Nous étions à moins d'un mois maintenant nous arrivons à 4 mois avec des dossiers qui se perdent pour certaines PCO (je suis sur 3 secteurs). Aussi, je travaille avec PEGASE et une uniformisation des moyens de compensation du manque de places dans les structures ou d'accès aux soins est à réfléchir.

Le travail en libéral avec toutes les "plateformes" différentes (je considère qu'une PCO est différente d'une autre car pas le même administratif) devient LABORIEUX.

Commentaires avis défavorable ex.7

- Dossier refusé si l'enfant a réalisé un bilan psychomoteur avant l'entrée au sein de la plateforme
Le forfait Bilan comprend le bilan psychomoteur et le bilan sensoriel est trop peu payé par rapport à la charge de travail (passation/rédaction/restitution).
La plateforme 7-12 ans vient juste d'être en place donc pas encore d'avis mais le forfait Bilan est le même que la plateforme 0-6 donc le forfait est faible.

Commentaires avis favorable ex.1

- Je suis favorable au principe de prise en charge précoce mais pas des tarifs qui me font travailler sous le smic.
- Je suis favorable (je travaille même à la PCO du 77), mais les forfaits sont nettement inférieurs à nos tarifs pratiqués en libéral.
- Avis favorable pour les deux dans l'ensemble mais rémunération trop faible, qui ne correspond pas à la réalité du terrain. Financement bien pour les familles, mais qui pénalise financièrement la profession et sa reconnaissance.

Commentaires avis favorable ex.2

- sur le principe EXTREMEMENT favorable. sur le forfait pratiqué = défavorable sur le nombre d'heure ou nombre de séances imposé et leur rémunération.
- Je suis favorable aux PCO quel que soit l'âge sur le principe.
- J'ai un avis favorable pour accès aux soins, mais incompréhension que ce soit tout simplement pas pris en charge par la sécu plutôt que de débloquer des fonds pour des associations ou autres

Commentaires avis favorable ex. 3

- J'ai un avis favorable pour les 0-6 et 7-12 ans. Les deux tranches d'âge ont besoin d'aide et soutien.
- Pour les 7-12 je serais d'avis défavorable. Bien pour la prise en charge précoce. Le TND doit être détecté au plus tôt. Dans cette optique je ne vois pas l'intérêt pour les 7-12 ans.
- Peu de coordination pluridisciplinaire, impossibilité du Campus, de prendre de façon urgente un enfant qui le nécessite.

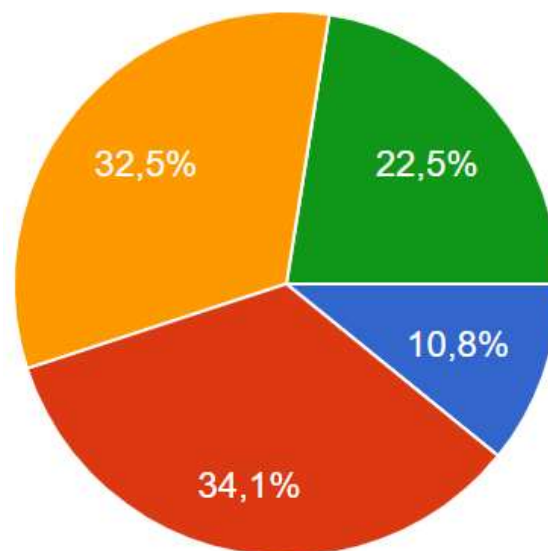
Commentaires avis favorable ex. 4

- Avis FAVORABLE pour le PATIENT mais avis DÉFAVORABLE pour le PROFESSIONNEL.
- D'accord pour le principe et l'accès au soin mais lourdeur administrative et prix bilan/séances pas assez élevés. Coordination assez faible.

Commentaires avis favorable ex. 5

- Peu d'échange entre la PCO et le praticien (ici pas de temps d'échange mais seulement transmission de CR), médecin ne rencontre pas les patients/parents, parents un peu laissés à "l'abandon" pour les démarches à effectuer (concernant les patients suivis de mon côté) ce qui impacte mes séances car temps pris avec les parents pour faire relai.
- Bien pour la prise en charge des frais pour les patients et leur famille même si tarif bas.
- Favorable sur le principe mais beaucoup de loupés sur les délais de paiement et les consultations qui n'ont pas toujours lieu. Avis partagé.

PCO et Indépendance d'exercer



- Cela n'aurait aucun effet sur l'indépendance de mon exercice
- Des contraintes mais qui n'impacteraient pas mon indépendance
- Des conditions qui risqueraient d'influencer mo...
- Des conditions qui risqueraient de compromettre...

Vos questions par thématique

- Absence
- Accompagnement familial: Barkley
- Délai d'attente
- CPAM
- Cumul PCO AEH...
- Formation
- Fonctionnement: déplacement, réunion, coordination
- Suivi de fin de parcours
- Accès à tous nos patients à la PCO !

6. Conclusion

- Une première étape
- La nécessité de préciser les difficultés et surtout
- Être force de proposition

7. 1.

Vos retours

Délai d'attente PCO, quelques exemples :

- PCO du var : environ 3 à 4 mois de délai
- PCO de Arles : fermée temporairement par manque de personnel. Plusieurs familles ont fait la demande et sont en attente sans nouvelles.
- PCO 71 Saône et Loire : 2 mois d'attente annoncés
- PCO 69 : 2 mois d'attente

7. 2. Vos retours

Inégalité de formation

- PCO 13 antenne Arles pas de formation
- Aucune formation pour la PCO du 67
- Je ne savais même pas qu'il y avait des possibilités de formation avec les PCO!!!
- PCO14 et PCO50 aucune formation

7.3. Vos retours

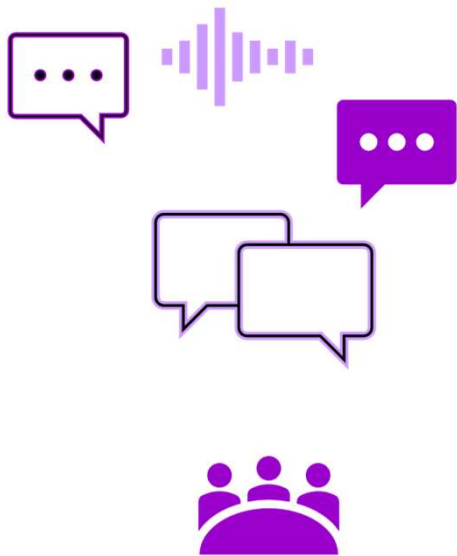
Retour d'un médecin de la PCO VAR

- Petite équipe à gérer plus de 8000 dossiers, d'où les délais de traitement d'entrée de dossier, idem après bilan avant accord de suivi, et idem pour renouvellement de forfait... manque de moyens +++

7.4. Vos retours

La charge administrative est énorme

- PCO 12 utilise logiciel spico mais échange factures et bilans par mail, paiements aléatoires par virement non identifiés à un patient.



Soirée débat

PCO

Date provisoire :

4 avril



 *votre replay*

est disponible dans
votre espace membres

LA PLATEFORME PCO
ETAT DES LIEUX & AVANCÉES
MINISTÉRIELLES

animé par
Alexandre Prouteau

Merci pour votre participation

à bientôt sur notre site www.a-f-p-l.fr
ou sur nos pages :

